

Contribution du Breis pour le projet régional 2021-2027

Pour une Bretagne solidaire, fière et ambitieuse

Evit ur Vreizh kengret,
fier hag uhelek

Pour eune Bertègn partaijouze,
fieraode e ambicionouze



Sommaire

Les 116 propositions des socialistes bretons **3**

Une Bretagne solidaire **4**

- > Solidarité pour tou·te·s par la santé 4
 - > Solidarité avec la jeunesse 5
 - > Solidarité avec les demandeur·se·s d'emploi 6
 - > Solidarité avec les territoires 6
 - > Solidarité avec les exilé·e·s 7
-

Une Bretagne engagée dans les mutations **8**

- > Mutation de notre système de production 8
 - > Mutation de notre agriculture et de notre alimentation 9
 - > Mutation dans l'exploitation de nos ressources naturelles 10
-

Une Bretagne fière de son passé et tournée vers l'avenir **12**

- > Le défi culturel 12
 - > Le défi de l'avenir de nos langues 13
 - > Le défi de la formation universitaire, de l'innovation et de la recherche 13
 - > Le défi du rayonnement international de la Bretagne 14
-

Faire la Bretagne avec les Breton·ne·s **15**

- > Pour l'innovation démocratique 15
- > Pour une relance du processus de décentralisation 16
- > Pour une réflexion sur une nouvelle collectivité de Bretagne 17
- > Pour un référendum sur la réunification de la Bretagne 17

*Le Bureau Régional d'Etudes et d'Informations
Socialiste (BREIS) est l'union régionale des
socialistes bretons.*

LES 116 PROPOSITIONS DES SOCIALISTES BRETONS

Née « *au milieu de la mer* », comme le poète Jean-Pierre Calloc'h, la Bretagne a l'habitude d'être frappée par la houle. Terre paysanne, elle a toujours, comme Anjela Duval, « *lutté contre les ronces et mille autres mauvaises herbes* ». Elle n'a pourtant jamais flanché. Conséquence d'un mélange de résilience et de solidarité qui, parce qu'il définit le caractère breton, a permis à notre région de sortir plus forte des crises traversées tout au long de son histoire.

Ce caractère nous sera utile, à nous Bretonnes et Bretons, pour faire face aux conséquences économiques et sociales de la double crise que connaît actuellement la Bretagne.

La crise sanitaire d'abord qui, en plus de peser sur les personnes les plus précaires, menace nos entreprises et nos agriculteurs et atteint le moral et le physique de nos soignants et de nos jeunes. Le Brexit ensuite qui, en raison des caractéristiques géographiques et économiques de notre territoire, pourrait porter préjudice à notre rang de puissance maritime et aux emplois qui en dépendent.

Aux sirènes du défaitisme et du repli sur soi, nous souhaitons donc répondre par la confiance en l'avenir et la solidarité. Et ce à la manière de nos aînés qui, de Nantes à Brest et sur les ruines fumantes de deux conflits mondiaux, ont fait de la Bretagne ce qu'elle est devenue aujourd'hui : d'une région sortie meurtrie de la Seconde Guerre mondiale, à l'une des terres parmi les plus dynamiques d'Europe.

Pour y parvenir, nous voulons d'abord défendre l'humain et son bien-être comme priorité de l'action régionale.

Plus que jamais, nous sommes convaincus qu'aux côtés de notre collectivité et de l'ensemble des pouvoirs publics, chacune et chacun d'entre nous a un rôle essentiel à jouer. Contre la fracture sociale et générationnelle et l'isolement des plus fragiles, c'est l'attention que chacune et chacun d'entre nous peut porter au voisin qui souffre. Contre la course effrénée aux profits, c'est le soutien humain et financier que nous pouvons apporter aux associations locales.

Pour atteindre cet objectif, nous vous proposons ensuite de poursuivre le combat pour la transformation d'une économie toujours plus vertueuse au plan social et environnemental. Le système économique doit être plus orienté vers la satisfaction de ses parties prenantes et l'insertion des personnes qui en sont éloignées. Gourmand en énergie et en sols artificialisés, il doit

faire de l'innovation un outil contre le réchauffement climatique et permettre l'accélération des transitions. En plus de la survie des espèces vivantes, c'est celle de notre démocratie qui est ici en jeu.

Pour rendre ce projet efficace, nous vous proposons enfin une méthode : la décentralisation. Véritable « mal français », l'excès de bureaucratie empêche l'Etat de mener à bien ses promesses de transformation. A l'inverse, les initiatives locales démontrent chaque jour leur agilité et leurs capacités à répondre aux préoccupations quotidiennes des habitants. En plus de rendre l'action publique plus efficace, la décentralisation renforce ainsi le sentiment d'appartenance, la proximité et la vitalité démocratique. De l'autonomie financière et fiscale de ses collectivités à la redéfinition de ses frontières en passant par la reconnaissance de ses langues, la Bretagne doit participer à la mise en place d'un service public plus proche des citoyens.

Les 116 propositions des socialistes breton-ne-s que vous vous apprêtez à lire se veulent plus qu'une simple contribution au projet régional 2021-2027. Le but est de vous inviter dans un récit dont nous sommes toutes et tous les acteurs. Vous qui avez ce « désir de Bretagne » ou qui souhaitez le retrouver à la faveur de cette crise. Vous qui pensez que pour être résiliente, notre Bretagne doit avant tout être solidaire.

Nous remercions toutes les personnes ressources, intervenant en qualité d'expert·e·s, consultant·e·s, élu·e·s, militant·e·s, représentant·e·s du monde professionnel, associatif, syndical, qui ont contribué par leurs témoignages à ces travaux.



Forough Salami
Secrétaire régionale du Breis



Vincent Le Meaux
Premier secrétaire
fédéral des Côtes d'Armor



Yohann Nédelec
Premier secrétaire
fédéral du Finistère



Christophe Fouillère
Premier secrétaire
fédéral d'Ille-et-Vilaine



Simon Uzenat
Premier secrétaire
fédéral du Morbihan

UNE BRETAGNE SOLIDAIRE

L'ampleur de la précarité et des inégalités sociales dans notre pays a été mise en évidence par la crise sanitaire que nous traversons. Celle-ci accélère en outre un processus de désintégration dont les conséquences sont catastrophiques. Les plus fragiles n'y croient plus, sont contraints de baisser les bras, se réfugient dans une forme d'autocensure. Voici le défi qu'il nous incombe de relever – redonner confiance à toutes celles et ceux qui ont cessé de se battre, en construisant une société plus inclusive, dont la solidarité doit être la valeur cardinale.



Solidarité pour tou·te·s par la santé

En raison de la pandémie, la santé publique est devenue une préoccupation quotidienne pour les citoyen·ne·s. Bien qu'elle ne soit pas une compétence obligatoire de la Région, les conséquences de la crise sanitaire imposent des choix politiques au niveau local. Avec une espérance de vie plus faible que la moyenne française, la Bretagne a des progrès à accomplir. Les enjeux relatifs à l'inégal accès à l'offre de soin ou à l'insuffisance des outils de prévention relevant de la compétence de l'Etat se posent à une échelle régionale.

Les socialistes bretons estiment indispensable que la définition des priorités en santé publique soit élaborée à l'échelon national. Toutefois le Conseil régional, en lien avec les autres collectivités, peut contribuer à réduire les cloisonnements entre le sanitaire et le social, entre médecine de ville et médecine hospitalière en contribuant à mettre en synergie les différentes actions pour améliorer la qualité de la prise en charge sanitaire et sociale de la population.

Depuis le début de la crise de la COVID 19 voici un an, les ratés se succèdent : manque de lits de réanimation, manque de masques, manque de tests, manque de vaccins. Ces carences signent les limites de l'organisation déconcentrée, associant peu les collectivités territoriales alors que celles-ci, véritables relais auprès de la population, avaient la capacité à agir (gestion des masques , organisation logistique des tests, diffusion des gestes barrières, participation à la campagne de vaccination).

> Associer les collectivités à la mise en œuvre de la politique de santé dans les territoires

- 1 Nous demanderons que la Région devienne le chef de file des politiques de prévention et de l'aménagement sanitaire des territoires.

> Déployer une gouvernance sanitaire dans les territoires

- 2 Nous organiserons des « Assises de la santé » pour tirer les enseignements de la crise sanitaire et dresser les conditions d'un partenariat entre les collectivités et l'État (politique d'investissement, démographie médicale, organisation hospitalière dans les territoires). Nous demanderons une concertation approfondie quant à l'utilisation des crédits d'État régionalisés en matière de santé.

> Impliquer la Région dans le fonctionnement de l'Agence Régionale de Santé (ARS)

- 3 Nous demanderons à l'État d'expérimenter en Bretagne une coprésidence du conseil de surveillance de l'ARS par le président du Conseil régional et le préfet de région.

> Intensifier nos efforts en faveur de la santé des jeunes

- 4 Nous renforcerons les actions des équipes éducatives autour de « journées santé », dédiées à des ateliers pratiques portant sur le bien-être physique, mental ainsi que sur la vie affective et sexuelle et la prévention des addictions des lycéens et des étudiants.
- 5 Nous accompagnerons chaque intercommunalité bretonne dans la création sur son territoire d'un Point d'accueil et d'écoute jeunes (PAEJ) d'ici la fin du mandat.
- 6 Nous équiperons l'ensemble des lycées de distributeurs de protections hygiéniques écologiques en libre accès.

> Renforcer l'attractivité des métiers de la santé

- 7 Nous bâtirons une politique d'attractivité des métiers de la santé en Bretagne avec un guichet unique de promotion de la région, d'accueil et d'assistance dans la démarche, au bénéfice des professionnels de santé et de leur famille (aide à l'intégration du conjoint, à la scolarisation des enfants, etc.).

> Stimuler la démographie médicale

- 8 Nous proposerons à des étudiants en médecine un contrat prenant la forme d'une allocation mensuelle finançant leurs études. En échange, les bénéficiaires, une fois diplômés, s'engageront – pendant un nombre d'année égal à celui durant lequel l'aide leur aura été versée – à exercer dans les secteurs et territoires déficitaires en professionnels de santé.

> Prévenir la perte d'autonomie

- 9 Nous accompagnerons les Conseils départementaux dans un programme « Bien vieillir en préservant son autonomie » dédié au développement d'actions collectives de prévention de la perte d'autonomie.

Solidarité avec la jeunesse

La Bretagne doit être porteuse d'espoir pour sa jeunesse et lui donner les moyens de mener à bien ses projets de formation, de recherche d'emploi, de création d'activité... Pour ce faire, les jeunes bretons ne doivent pas être entravés par des difficultés économiques ou sociales qui viendraient perturber leur quotidien ou brider leurs envies et projets.

> Instituer un revenu d'autonomie pour les jeunes bretons de 18-24 ans

- 10 Nous convoquerons, avec les collectivités et l'Etat, des "Assises de l'autonomie sociale et économique des jeunes", dont l'un des objectifs sera de faire de la Bretagne un territoire d'expérimentation nationale pour un revenu d'autonomie au bénéfice des jeunes de 18 à 24 ans en formation ou en recherche d'emploi.

> Favoriser l'accès des jeunes à la formation, aux stages et à l'emploi

- 11 Nous soutiendrons - via une aide au démarrage - les intercommunalités qui souhaiteront développer le réseau d'information jeunesse sur leur territoire (création de BIJ ou PIJ). Ce sera pour nous un moyen de remédier aux inégalités sociales.
- 12 Nous augmenterons le nombre de places dans notre offre d'insertion et de formations qualifiantes. Afin de remédier au problème posé par les places de formation restant vacantes faute d'accompagnement suffisant des jeunes, nous renforcerons notre soutien financier aux Missions Locales qui ont un ratio de conseiller-e/jeunes accompagné-e-s inférieur au ratio moyen en Bretagne.
- 13 Nous renforcerons le recrutement de jeunes (apprentissage et premier emploi) dans les services du Conseil régional et nous accompagnerons les collectivités territoriales dans cette démarche.
- 14 Nous créerons une plateforme régionale où les employeurs bretons déposeront leurs offres d'emploi accessibles sans expérience professionnelle. La plateforme servira également de « bourse aux stages » en garantissant à chaque jeune inscrit un stage, et ce quelle que soit la durée nécessaire.
- 15 Nous soutiendrons les jeunes de moins de 30 ans créateurs d'entreprise en nous portant garant d'un prêt à hauteur maximale de 10.000 euros après validation du projet par une structure d'accompagnement.

> Favoriser la mobilité des jeunes

- 16 Nous permettrons à l'ensemble des lycéen-ne-s breton-ne-s de pouvoir passer le code au lycée. Nous proposerons donc à l'Etat de cofinancer avec la Région les séances de formation au code de la route pendant le temps périscolaire au lycée. En cas de refus de l'Etat, nous proposerons aux départements et EPCI de se mobiliser à nos côtés.
- 17 Nous concevrons un dispositif unique de bourse qui conjuguera les efforts de la Région, des EPCI et des Conseils départementaux pour permettre aux jeunes bretons de partir étudier ou se former à l'étranger. Cette expérience à l'étranger sera valorisée via la délivrance d'un « passeport compétences ».

> Impulser un budget participatif pour les lycées

- 18 Nous doterons l'ensemble des lycées du territoire d'un budget participatif durant la prochaine mandature. Les projets porteront soit sur des aménagements permettant d'améliorer les conditions d'accueil, de développement de la vie scolaire et de travail dans l'établissement, soit sur l'équipement des lieux de vie qui soutiennent les activités lycéennes hors temps scolaire.

> Agir pour les droits culturels des jeunes

- 19 Nous inventerons un PASS Culture régional à l'attention de tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans. Il comprendra plusieurs chèques permettant d'obtenir une réduction sur le prix des livres, des places de cinéma, des places de concert et de spectacle et d'accès aux musées.
- 20 Nous lancerons un forum des politiques culturelles en Bretagne associant l'ensemble des pouvoirs publics, de l'Etat aux EPCI, et les principaux représentants du secteur culturel, abordant la question des droits culturels des jeunes.
- 21 Nous financerons, pour l'été 2021, des billets attribués aux jeunes de 18 à 25 ans en partenariat avec les festivals bretons.

> Structurer une mission jeunesse régionale territorialisée

- 22 Nous créerons des postes d'agents régionaux référents jeunesse dans les territoires.

Solidarité avec les demandeur·se·s d'emploi

L'enjeu de la formation professionnelle continue est un défi stratégique, notamment dans la période actuelle, afin de permettre à chacun et chacune de suivre une voie conforme à ses aspirations et de trouver un emploi.

> Stimuler l'offre de formation

- 23 Nous encouragerons la diversité d'offres de formation en lien avec les partenaires sociaux et notamment au regard des besoins de recrutement dans les métiers liés aux défis de la transition écologique et numérique.
- 24 Nous consoliderons l'accompagnement des demandeurs d'emploi par un développement de la communication sur le portail Idéo, rassemblant en un seul endroit l'ensemble des dispositifs et contacts (formations, aides à la mobilité, aides familiales pour personnes à charge...).

> Territorialiser l'offre de formation

- 25 Nous réduirons les inégalités d'accès à la formation en favorisant les coopérations entre collectivités et organismes de formation afin de rendre l'offre plus accessible (déplacements, problématiques familiales liées au temps supplémentaire induit par la formation...).

> Promouvoir la formation au tutorat en entreprise

- 26 Nous instaurerons un dispositif régional de formation des tuteurs en entreprise afin que ceux-ci soient en mesure d'accompagner les nouveaux salariés de la meilleure façon possible.

> Renforcer le soutien à l'économie sociale et solidaire (ESS)

- 27 Nous renforcerons le soutien de la Région aux structures de l'ESS qui contribuent à l'insertion professionnelle des personnes en difficulté, à leur formation et à leur professionnalisation.

Solidarité avec les territoires

La Bretagne est un territoire singulier en France : une situation péninsulaire, un habitat dispersé, un dense réseau de villes moyennes et une imbrication d'espaces urbains et ruraux. Aucun territoire ne doit s'y sentir oublié ou méprisé. L'équilibre territorial, les enjeux du foncier, l'urgence climatique et écologique, la cohésion sociale et le maillage des services à la population sont les grands défis des prochaines années.

> Renforcer l'accessibilité des territoires

- 28 Nous favoriserons les conditions d'émergence de lignes directes de transport en commun permettant de relier en train ou en autocar les villes de la Bretagne nord et de la Bretagne sud desservant de fait les communes du centre Bretagne et facilitant l'intermodalité.

29

Nous étudierons, en concertation avec toutes les collectivités bretonnes, la mise en œuvre d'un plan de relance du fret ferroviaire, se traduisant par un soutien à un projet de liaison Rennes-Lyon, qui intégrerait les plateformes portuaires bretonnes.

30

Nous demanderons l'inscription du port de Brest, qui constitue aujourd'hui le principal outil d'interconnexion de la pointe bretonne avec le reste du monde, dans le réseau central RTE-T européen (Réseau Transeuropéen de Transport).

31

Nous travaillerons – en partenariat avec les EPCI – à un développement des lignes d'autocars affectés à la desserte des gares et haltes ferroviaires, en créant des arrêts dans des communes qui n'en disposent pas aujourd'hui.

32

Nous demanderons le développement de réseaux Wifi publics gratuits à bord de tous les trains circulant en Bretagne.

> Conforter notre cohésion territoriale

33

Nous renforcerons les péréquations financières en tenant compte des caractéristiques socio-économiques, de développement humain, de bien-être mais aussi de contributions environnementales à l'ensemble de la Bretagne, sans oublier les îles et les quartiers prioritaires qui doivent se sentir pleinement impliqués dans l'ensemble régional.

34

Nous soutiendrons la requalification des centres-villes et des centres-bourgs pour en faire des espaces publics et sociaux où les habitants ont accès à l'emploi, aux services publics, à la culture, au sport, mais surtout où ils se rencontrent. Un effort financier particulier sera consenti en faveur des territoires les plus démunis.

35

Nous accompagnerons la structuration des tiers-lieux dans les territoires, afin de promouvoir l'éducation populaire et les lieux d'apprentissage citoyen, en lien avec les réseaux de l'économie sociale et solidaire.

36

Nous créerons les conditions d'un développement de formations supérieures au plus près des territoires de vie et d'une délocalisation des premiers cycles dans les lycées et les petites villes. Nous y susciterons des travaux de recherche par l'accueil de thésards.

37

Nous bâtirons un Office Foncier Solidaire régional en lien avec les collectivités dépourvues de cet outil, pour permettre aux ménages aux revenus modestes d'accéder à la propriété à des conditions avantageuses dans les zones soumises à une forte pression foncière, singulièrement dans les zones littorales.

Solidarité avec les exilé·e·s

Les Bretonnes et les Bretons sont présents sur les cinq continents et conservent un lien très fort avec leur terre. Par ailleurs, la Bretagne a toujours accueillante et solidaire. Pour les socialistes bretons, cette tradition d'hospitalité mérite d'être entretenue car, fondamentalement, elle exprime ce que nous sommes et notre rapport à l'altérité et aux désordres planétaires.

> Soutenir les communes désireuses de mettre en place des structures d'accueil

38

Nous instituerons un dispositif de soutien financier aux communes ou intercommunalités désireuses de favoriser l'intégration des migrants par la mise à disposition d'installations ou d'équipements dédiés.

> Renforcer l'offre de formation

39

Dans le cadre de notre dispositif de formation « Prépa Clés », nous renforcerons notre offre à destination des personnes, avec ou sans expérience professionnelle, dont le besoin relève spécifiquement de l'apprentissage du français.

40

Nous développerons les partenariats avec les associations qui se consacrent, via les Actions Territoriales Expérimentales, à l'insertion professionnelle des primo-arrivants.

41

Nous proposerons aux primo-arrivants un module d'apprentissage à la citoyenneté, à l'égalité femmes-hommes, à l'histoire nationale et régionale.

> Conforter les liens avec les pays du Sud

42

Nous renforcerons nos liens institutionnels avec les pays du Sud, en passant d'une logique de solidarité à une logique de coopération. Une part du budget régional devra être sanctuarisée sur ces actions.

UNE BRETAGNE ENGAGÉE DANS LES MUTATIONS

La Bretagne est à la croisée des chemins. Les défis environnementaux qui se posent à elle doivent la conduire à repenser en profondeur ses modes de production et de consommation. La question de la refondation de son modèle agricole se pose tout particulièrement avec une singulière acuité. Terre de paysans, notre région doit le rester. Mais le productivisme qui a été le moteur de son fameux « modèle agricole » à partir des années 1960-1970 n'est plus soutenable aujourd'hui. Nous devons inventer un nouveau rapport à la terre, plus respectueux de nos ressources naturelles et de celles et ceux qui les exploitent.

Cette révolution globale des modes de production appelle par ailleurs une mutation radicale et audacieuse de notre système de formation, seule susceptible de nous permettre de relever un tel défi civilisationnel. C'est avant tout en misant résolument sur l'intelligence humaine, sur notre extraordinaire capacité d'adaptation, que nous garantirons un avenir à l'humanité et à la planète.



Mutation de notre système de production

La pandémie de la Covid-19 et les mesures prises pour limiter sa propagation ont provoqué un choc récessif de grande ampleur et sans équivalent dans notre histoire récente. Si certains secteurs sont globalement épargnés, d'autres comme le commerce, la culture, la restauration ou le tourisme sont très durement touchés. Compétente pour le développement économique et la formation professionnelle, la Région va jouer un rôle majeur pour atténuer autant que possible l'impact de cette crise et permettre à la Bretagne de rebondir. C'est aussi une opportunité pour accélérer la création d'un nouveau modèle de développement qui consacre le « toujours mieux » plutôt que le « toujours plus ».

> Instituer un « fonds souverain régional »

43

Nous fusionnerons les fonds COVID-Résistance et Breizh Rebond pour créer un « fonds souverain régional » alimenté par la Région Bretagne, la BPI, les banques régionales, et ouvert aux particuliers. Sa mission sera de soutenir la trésorerie des TPE-PME bretonnes, de les préserver de tout rachat par des capitaux étrangers et de toute délocalisation, d'aider financièrement les projets de relocalisation et de les accompagner dans leur changement de modèle économique, social et écologique.

> Promouvoir la responsabilité sociale et environnementale des entreprises

44 Nous incluons la responsabilité sociale et environnementale (RSE) dans le cahier des charges des entreprises soutenues par la Région – hors situation de crise – par la création d'un indicateur régional « Bretagne solidaire et durable » et en soutenant financièrement une innovation sociale et/ou environnementale qui leur sera demandée.

45 Nous accompagnerons les entreprises bretonnes dans l'élaboration de leur « raison d'être » et dans la création de leur statut de « société à mission ».

> Conforter les politiques d'innovation de la Région

46 Nous intégrerons un représentant des Technopôles de Bretagne au sein du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) afin d'enrichir les politiques d'innovation de la Région et d'éclairer au mieux la mise en place de dispositifs régionaux d'accompagnement à la création de start-up et d'industries innovantes.

> Favoriser les relations cédants d'entreprise/repreneurs

47 Nous créerons une plateforme régionale facilitant la mise en relation entre les cédants d'entreprise (dont les exploitations agricoles) et les repreneurs, sur le modèle de l'outil « produits-locaux.bzh ». Nous y intégrerons une dimension de conseil sur mesure sur les aides financières potentielles et sur les interlocuteurs adéquats.

> Développer le « consommer breton »

48 Nous lancerons une campagne en faveur du « consommer breton » afin d'aider les consommateurs à renouer avec leurs habitudes antérieures en termes de commerce de proximité, commerces qui peuvent avoir subi des périodes de fermeture.

> Soutenir et accompagner les entreprises dans la sortie de crise

49 Dans le cadre de la reprise, nous soutiendrons les besoins de trésorerie et de conseils en gestion et en évolution des entreprises, celles-ci pouvant faire face à de nombreuses demandes de paiement avant que leurs propres factures aient été réglées.

> Lutter contre les risques de délocalisation liés au développement du télétravail

50 Nous lutterons contre les délocalisations susceptibles d'être générées par le développement du télétravail, en soutenant l'évolution des activités non délocalisables, en portant une attention particulière à l'enjeu de la souveraineté intellectuelle et en accompagnant la relocalisation des entreprises.

Mutation de notre agriculture et de notre alimentation

Région la plus agricole de France, la Bretagne a subi avant les autres les conséquences environnementales d'un modèle basé sur les volumes de production. Depuis 15 ans, notamment sous l'impulsion de la Région, l'agriculture bretonne s'est pourtant beaucoup diversifiée et a pris un temps d'avance dans sa conversion agroécologique. Dans le même temps, les citoyens sont de plus en plus désireux d'une alimentation de qualité et la crise sanitaire a remis à l'honneur la notion de souveraineté alimentaire. Exigence du « Bien Manger pour tous », renforcement d'une agriculture bretonne plurielle, performante écologiquement, à taille humaine et répondant au défi du renouvellement générationnel : tels sont les grands enjeux auxquels nous devons collectivement répondre pour les années à venir.

> Régionaliser la Politique Agricole Commune (PAC)

51 Nous demanderons à l'Etat de bénéficier, dans le cadre d'une différenciation, de la régionalisation de la PAC, afin de disposer des leviers nécessaires pour une politique régionale ambitieuse.

> Nourrir l'ambition d'un droit à une alimentation de qualité pour toutes et tous

52 Nous soutiendrons les mesures d'information et d'éducation à une alimentation de qualité, enjeu essentiel de santé publique, pour permettre un choix de consommation éclairé et responsable. Nous inciterons, par une meilleure connaissance des productions bretonnes et un renforcement des filières locales (marchés, halles et magasins de producteurs, coops bio, grande distribution) à l'achat en proximité de produits frais et de qualité.

53 Nous poursuivons, en aidant à l'organisation des filières, l'objectif de 100 % de produits frais bretons dans les lycées.

54 Nous veillerons à former les personnels de restauration collective et à coordonner les politiques d'achat avec les Départements (collèges) et les communes (écoles) pour assurer un approvisionnement continu de produits régionaux, dont ceux issus de l'agriculture biologique.

55 Nous amplifierons les mesures de sensibilisation et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

56 Nous encouragerons et accompagnerons le développement de Programmes alimentaires territoriaux (PAT) dans toutes les intercommunalités de Bretagne.

57

Nous soutiendrons le développement des labels garantissant aux consommateurs des produits de qualité en accompagnant les exploitations à la mise en œuvre du cahier des charges et en les accompagnant financièrement pour le passage de l'organisme certificateur.

> Protéger les terres, la biodiversité et les ressources

58

Nous mettrons un frein au grignotage des terres agricoles et à l'artificialisation des sols, par une application stricte des schémas d'aménagement visant à préserver le foncier agricole, la biodiversité, les zones humides...

59

Nous mettrons en œuvre l'objectif de zéro pesticides de synthèse dans l'agriculture à l'horizon 2040 en soutenant l'évolution des systèmes de production (développement des mesures agri-environnementales et climatiques systèmes, retour à l'herbe, développement de l'agriculture biologique...). Notre objectif sera suivi chaque année par l'Observatoire de l'environnement en Bretagne.

> Protéger la profession agricole et assurer le renouvellement générationnel

60

Dans le cadre de l'aide à l'installation et à la transmission des exploitations, nous ferons évoluer les modalités d'accès au foncier agricole par de nouveaux mécanismes d'attribution des terres, en lien avec les élu-e-s du territoire à l'échelle des pays et des SCOT (Schémas de Cohérence Territoriale), mais aussi avec les structures d'aide et de financement solidaire pour l'accession aux terres cultivables.

61

Nous placerons parmi les enjeux prioritaires la dimension sociale des métiers de l'agriculture, intégrant la question du revenu agricole, des conditions et de la santé au travail. Nous inciterons tout particulièrement les producteurs à se regrouper par filières pour peser sur la fixation des prix auprès des industries de transformation et de la grande distribution.

62

Nous renforcerons l'offre de formation continue pour la profession agricole, sur l'évolution des pratiques, sur les usages numériques, sur la méthanisation agricole...

63

Nous ferons de la question de la souveraineté et de la sécurité alimentaire en Bretagne, en France et en Europe l'une des priorités de notre action en visant à réduire la part des importations dans la consommation alimentaire, et notamment en développant une filière bretonne et française de protéines végétales garanties sans OGM pour l'alimentation animale.

Mutation dans l'exploitation de nos ressources naturelles

Territoire péninsulaire, la Bretagne est confrontée à des défis environnementaux très spécifiques, et ses citoyens se mobilisent pour préserver la qualité de vie qu'ils affectionnent tant. Qualité de l'eau, autonomie énergétique, réduction des déchets, préservation de la biodiversité, arrêt de l'artificialisation des sols : autant de défis liés à l'enjeu majeur du siècle, la lutte contre le réchauffement climatique.

L'Europe et la France ont pris l'engagement de la neutralité carbone en 2050. La Bretagne veut atteindre un tel objectif dès 2040. Ce qui suppose tout à la fois de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) par une diminution de notre consommation énergétique, de produire des énergies décarbonées ou neutres en carbone et d'augmenter les puits de carbone.

> Développer les mobilités décarbonées

64

Nous chercherons à développer les mobilités décarbonées par une incitation financière à l'utilisation de solutions alternatives (train, train + vélo, bus, transport collectif, covoiturage, vélo...) : tarifs ferroviaires attractifs, adaptation de nos TER pour voyager plus facilement avec un vélo, renforcement des dispositifs de covoiturage existants, mise en place d'une prime régionale pour l'achat d'un vélo ou d'un véhicule zéro émission gaz à effet de serre.

> Faire de la Bretagne la première région cyclable de France

65

Nous mettrons en place un « chèque vélo sécurité entretien » permettant d'assurer une remise en état des vélos, notamment des équipements de sécurité (éclairage, freinage).

66

Nous faciliterons le développement des mobilités du quotidien à vélo : abris et location de vélos près des gares et dans les pôles d'intermodalité, augmentation de la capacité de stockage de vélos dans nos rames TER.

67

Nous soutiendrons financièrement les initiatives des EPCI qui mettent en place des pistes cyclables sécurisées reliant les communes.

> Stimuler la rénovation énergétique des logements

68

Nous accompagnerons la rénovation énergétique des logements en développant les plateformes territoriales de rénovation énergétique via le SARE - Service d'accompagnement pour la rénovation énergétique - à l'échelle des EPCI ou de regroupement d'EPCI.

69 Nous contribuerons au financement des audits énergétiques pour les ménages modestes propriétaires de logements passoires énergétiques.

> Réhabiliter sur le plan énergétique notre patrimoine immobilier régional

70 Nous poursuivrons la rénovation énergétique de notre patrimoine immobilier régional : réhabilitation et isolation des bâtiments vieillissants avec des matériaux sains, production et recours accru aux énergies renouvelables (panneaux photovoltaïques en toiture, chaudières bois...).

> Encourager la conversion énergétique des ménages

71 Nous favoriserons la conversion énergétique des ménages vers des systèmes de chauffage utilisant des énergies renouvelables décarbonées en nous positionnant comme « tiers de confiance ».

> Développer la rénovation énergétique dans l'immobilier d'entreprise

72 Nous encouragerons les entreprises à investir dans l'isolation de leurs bâtiments par des aides économiques.

> Impulser un schéma régional de production énergétique locale décarbonée

73 Nous développerons un mix énergétique via un schéma régional 2022-2032 de production énergétique locale décarbonée ou neutre en carbone (éolien terrestre ou marin, biomasse, énergies marines et solaire, géothermie, aérothermie, hydrogène vert, bois-énergie, biogaz...) pour tendre vers notre autonomie énergétique et réduire notre dépendance au nucléaire.

> Encourager l'installation de petites unités de méthanisation dans le monde agricole

74 Nous poursuivrons notre accompagnement financier à la mise en place des petites unités de méthanisation dans le monde agricole afin de favoriser l'autonomie énergétique des exploitations.

> Stimuler l'investissement participatif

75 Nous développerons l'investissement financier participatif des Bretonnes et des Bretons dans les projets de production d'énergie décarbonée.

> Développer l'autoconsommation et la production locale d'énergie

76 Nous favoriserons l'autoconsommation et la production locale d'énergie dans les projets de renouvellement urbain, de construction de quartiers, de revitalisation de centres bourgs et d'implantation dans les zones industrielles ou d'activité en articulation avec les PCAET (plans climat-air-énergie territoriaux) des EPCI.

> Promouvoir le label national bas carbone

77 Nous promouvons le label national bas carbone, permettant de développer des projets de puits de carbone en y contribuant financièrement au côté de l'Etat.

> Initier un schéma opérationnel écosystèmes côtiers / reboisement / haies bocagères

78 Nous bâtirons un schéma opérationnel ambitieux sur 6 ans pour préserver et restaurer les écosystèmes côtiers (marais salants et herbiers marins), intensifier le reboisement et la reforestation, réimplanter des haies bocagères (renforcement de Breizhbocage) et enherber les sols agricoles via le développement des mesures agro-environnementales pour capter et stocker un maximum de CO2.

> Augmenter le nombre de parcs naturels régionaux

79 Nous impulserons la réflexion sur la création d'un quatrième parc naturel régional.

> Instituer une session annuelle d'évaluation

80 Nous instituerons une session par an entièrement dédiée à l'évaluation de la cohérence de nos politiques publiques avec nos objectifs environnementaux et socio-économiques.

UNE BRETAGNE FIÈRE DE SON PASSÉ ET TOURNÉE VERS L'AVENIR

Peu de territoires ont en Europe un rayonnement équivalent à celui de la Bretagne. Notre région est clairement identifiée à l'échelle internationale et perçue comme attractive. Elle le doit à la richesse de son patrimoine, naturel et culturel, à la force de son identité ou encore à la singularité de son histoire. Autant d'atouts qu'il convient de cultiver car ils sont des leviers d'affirmation de soi et de développement économique. C'est le riche terreau duquel nous puisons l'énergie qui, par l'affirmation d'une ambition forte en matière de recherche et d'innovation, doit nous permettre de relever les grands défis du futur.



Le défi culturel

L'extraordinaire vitalité culturelle bretonne est aujourd'hui un fait unanimement reconnu et apprécié. Pour autant, sa pleine expression reste encore freinée par de nombreux carcans financiers, administratifs et juridiques, liés à la dimension très « parisiano-centrée » du ministère de la Culture. Un nouvel acte de décentralisation, puissant, est nécessaire dans ce domaine. Il est la condition d'une consécration des cultures de Bretagne sous toutes leurs formes, par l'instauration d'un lien privilégié entre leurs acteurs et des collectivités locales confortées dans leurs moyens d'actions et dans leurs ambitions.

> Conduire à son terme le processus de décentralisation culturelle

- 81 Nous revendiquerons le renforcement de la délégation de compétences à la Région dans les domaines du livre et du cinéma. S'agissant du patrimoine culturel immatériel, la délégation devra être complétée par le transfert des crédits non déconcentrés apportés aux structures œuvrant en Bretagne.
- 82 Nous proposerons à l'État de confier au Conseil régional l'ensemble des compétences culturelles déléguées par convention (2016, 2020) lorsque ces dernières prendront fin.

> Simplifier les procédures de demande de subventions

- 83 Nous militerons pour qu'une plateforme numérique commune État/Région, dédiée au dépôt des dossiers de subvention, soit conçue, en lien avec les autres collectivités bretonnes.

> **Instituer un PASS Culture régional pour les jeunes**

- 84 Nous inventerons un PASS Culture régional à l'attention de tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans. Il comprendra plusieurs chèques permettant d'obtenir une réduction sur le prix des livres, des places de cinéma, de concert, de spectacle et d'accès aux musées.

Le défi de l'avenir de nos langues

Notre région ne compte plus aujourd'hui que 207 000 locuteurs bretonnants et 191 000 locuteurs gallésants, et leur moyenne d'âge est très élevée. À titre d'exemple, 79 % des locuteurs bretonnants ont plus de 60 ans et, au vu du rythme actuel de renouvellement, ils ne seront plus que 50 000 en 2050. La transmission en milieu familial n'existe quasiment plus. Le devenir de ces langues est conditionné à une politique d'apprentissage en milieu scolaire qui doit monter en puissance de manière très volontariste.

> **Ratifier la charte européenne des langues régionales**

- 85 Nous réclamerons la ratification par la France de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, signée par le Gouvernement Jospin en 1999.

> **Signer une nouvelle convention pluriannuelle qui soit ambitieuse**

- 86 Nous soutiendrons les efforts déployés par la Région afin que la nouvelle convention pluriannuelle sur la transmission des langues de Bretagne en négociation avec l'État soit porteuse d'avancées substantielles pour le breton et le gallo.

> **Généraliser l'offre en langue régionale dans le système éducatif**

- 87 Nous réclamerons que l'État propose d'ici 2027 en Bretagne, en lien avec la Région et les collectivités infrarégionales, un enseignement en langue régionale – breton ou gallo selon l'aire géographique concernée – à tous les enfants.

> **Développer l'offre régionale de formation à l'enseignement en filière bilingue**

- 88 Nous lancerons un vaste plan de développement de l'offre régionale de formation à l'enseignement en filière bilingue. Ce plan se traduira par une montée en puissance du dispositif existant « Desk Enseignement » (langue bretonne) et par l'instauration d'un dispositif spécifique dédié à la langue gallèse.

> **Soutenir la création d'applications dédiées à l'apprentissage du breton et du gallo**

- 89 Nous lancerons un appel à projets pour l'élaboration d'une ou deux applications dédiées à l'apprentissage des langues bretonne et gallèse. Cette application gratuite offrira un contenu suffisant pour permettre une réelle maîtrise des deux langues.

> **Renforcer la visibilité du breton et du gallo dans les transports collectifs régionaux**

- 90 Nous renforcerons la visibilité du breton et du gallo dans les transports collectifs régionaux par des messages vocaux dans ces langues en plus de ceux diffusés en français.

> **Généraliser l'enseignement de l'histoire-géographie régionale**

- 91 Nous engagerons une concertation avec l'État et le ministère de l'Éducation nationale afin que l'enseignement de l'histoire et de la géographie régionales soit intégré dans les programmes officiels aux différents niveaux scolaires.

Le défi de la formation universitaire, de l'innovation et de la recherche

La Bretagne est aujourd'hui une région reconnue en termes de recherche et développement, en France et en Europe, dans de nombreux domaines : cybersécurité, nouveaux matériaux, biologie et technologies marines... Notre objectif doit être de conforter encore cette place, tout en ouvrant de nouveaux champs où la valeur ajoutée bretonne pourra s'exprimer à plein.

> **Renforcer l'offre universitaire sur l'ensemble du territoire breton**

- 92 Nous mènerons une réflexion avec les universités de Rennes 1 et Rennes 2 sur le développement de l'offre de formation universitaire dans les Côtes-d'Armor, aujourd'hui particulièrement réduite. Au-delà, l'objectif doit être de décentraliser autant que possible l'offre universitaire en Bretagne.

> **Miser résolument sur la recherche verte et bleue**

- 93 Nous renforcerons le soutien aux stations de recherche agronomique (notamment pour l'agriculture biologique), aux plateformes de l'Institut universitaire européen de la mer et à la R&D des entreprises.

> **Répondre aux besoins dans les métiers du numérique**

- 94 Nous soutiendrons le renforcement des capacités de formation et favoriserons le développement des nouvelles modalités pédagogiques de formation à l'univers digital. Nous apporterons une attention particulière à l'orientation vers les métiers du numérique et à leur féminisation.

> **Mieux former aux métiers de la mer**

- 95 Nous améliorerons les passerelles et créerons de nouvelles formations pour faire de l'actuel réseau un pôle central de formation dans les secteurs maritimes en Europe. L'amélioration de l'orientation afin de promouvoir les métiers de la mer est un autre objectif à atteindre.

> Promouvoir la recherche sur l'univers breton et celtique

- 96** Nous mettrons en œuvre un dispositif spécifique de soutien financier visant à stimuler la recherche scientifique sur la matière bretonne et celtique. Ce dispositif devra être suffisamment attractif pour encourager de jeunes doctorants à s'investir dans ce domaine et suffisamment pérenne pour permettre l'aboutissement de travaux d'envergure sur le long terme. Des synergies seront recherchées avec les centres de recherche anglo-saxons.

Le défi du rayonnement international de la Bretagne

Le Brexit constitue un défi existentiel pour l'avenir de la Bretagne, en accentuant son isolement au nord-ouest du continent européen. Pour y répondre, nous développerons une active diplomatie régionale, en renforçant encore nos liens avec le Pays de Galles, en en tissant d'autres avec les comtés des Cornouailles et du Devon (Plymouth) et en concrétisant les contacts avec l'Irlande. Nous partageons de forts intérêts communs – que la Manche et la Mer Celtique restent des espaces d'échanges économiques et culturels. Il importe donc de se rassembler dans une instance de concertation, voire de lobbying auprès des gouvernements nationaux et des autorités européennes (« Arc celtique »).

> Instituer un « Forum des Nations celtiques »

- 97** Nous déploierons une active diplomatie régionale auprès des autorités des autres territoires riverains de la Manche et de la Mer Celtique pour que celles-ci restent des espaces ouverts aux échanges économiques et culturels. Afin de défendre leurs intérêts communs, ces territoires pourraient se rassembler au sein d'un « Forum des Nations celtiques », instance de concertation et de lobbying auprès de Londres, Paris et Bruxelles.

Une telle structure aurait toute légitimité à traiter un certain nombre de questions communes à l'ensemble des parties prenantes, actuellement en suspens, à l'instar de la sécurisation du trafic transmanche (avenir de la Brittany Ferries). Elle pourrait également contribuer au respect et à la bonne application de l'accord UE / Royaume-Uni du 24 décembre 2020 sur les quotas de pêche dans les eaux territoriales britanniques. Elle constituerait enfin un cadre idéal pour surmonter les blocages générés par le Brexit en matière de mobilité des jeunes.

> Mettre en œuvre un « Erasmus celtique »

- 98** Nous trouverons les moyens nécessaires pour que les universités irlandaises, écossaises, galloises et bretonnes demeurent des espaces ouverts à toutes et tous dans le cadre d'un « Erasmus celtique ».

FAIRE LA BRETAGNE AVEC LES BRETON·NE·S

Nous sommes en Bretagne. Les enjeux relatifs à son périmètre territorial, à la place des pouvoirs locaux ainsi qu'à leur organisation, au degré d'implication de nos concitoyens dans la construction de nos politiques publiques seront nécessairement débattus à l'occasion de la campagne électorale. Sur de telles questions qui, en dernier ressort, interrogent notre rapport à l'identité bretonne, les socialistes bretons apportent des réponses solides et audacieuses qui nécessiteront, pour certaines d'entre elles, des évolutions législatives.



Pour l'innovation démocratique

L'aspiration régionaliste est largement partagée en Bretagne. Toutes les conditions sont donc réunies pour que des outils de démocratie directe et participative s'y épanouissent avec une particulière vigueur. Leur mise en œuvre contribuera puissamment à un renforcement du lien entre le citoyen et l'institution régionale et, partant, à la visibilité et au rayonnement de celle-ci. Au-delà, l'association de la population à la prise de décision peut constituer un efficace levier de relégitimation d'un système représentatif aujourd'hui à bout de souffle, ainsi qu'en témoigne l'effondrement préoccupant du niveau de participation aux différents scrutins électoraux, nationaux comme locaux.

> Associer la population à la résolution des questions institutionnelles en suspens

99 Nous réunirons des "Assises de la démocratie régionale" pour associer la population bretonne à la construction d'une position commune sur l'ensemble des questions institutionnelles.

> Recourir aux conventions citoyennes/ conférences de consensus

100 Nous encouragerons le recours à des conventions citoyennes ou à des conférences de consensus, véritables espaces de débat public où la parole ne sera pas restreinte aux seuls groupes défendant des intérêts particuliers.

> Réformer le CESER pour conforter sa visibilité et son rayonnement

101 Nous transformerons le CESER en une « Chambre du futur », enrichie d'un collège de citoyens tirés au sort. Ce collège sera doté d'un droit d'amendement citoyen ouvert à l'ensemble des rapports soumis en séance plénière de l'Assemblée régionale, à l'exception des rapports budgétaires.

> Conforter le droit de pétition régional

- 102 Nous abaisserons à 20 000 habitants le seuil permettant de faire inscrire une question à l'ordre du jour du Conseil régional, afin de favoriser ce mécanisme d'interpellation populaire.

> Instituer un droit d'initiative populaire

- 103 Nous expérimenterons un droit d'initiative populaire qui autorisera le dépôt d'une délibération portant sur un sujet relevant de son champ de compétences à l'initiative d'un centième des électeurs bretons, soutenu par un cinquième des membres de la collectivité. Elle sera mise à l'ordre du jour de la séance qui suit son dépôt et examinée par l'Assemblée régionale dans les mêmes conditions qu'une délibération proposée par l'exécutif.

> Mettre en œuvre une votation d'initiative citoyenne

- 104 Nous proposons l'instauration d'un dispositif de votation à l'initiative des citoyens. Il offrira la faculté à toute Bretonne ou Breton désireux de proposer un thème de votation de le faire sur un site Internet dédié. Après instruction de la demande par les services de la Région, et dans le cas où elle serait jugée recevable, la proposition entrera dans une phase de recueil de soutiens citoyens, 10 000 signatures étant nécessaires pour que la procédure soit validée. La Région procédera alors automatiquement à l'organisation de la votation puis, au vu des résultats de la consultation, se prononcera en Assemblée plénière sur les suites à donner à celle-ci.

> Initier une votation d'initiative institutionnelle

- 105 Nous instituerons un mécanisme autorisant, sur proposition de l'exécutif de la Région et après un vote de son Assemblée plénière, l'organisation d'une votation à son initiative. Après un temps de débat public et d'information, le vote sera ouvert sur un portail internet dédié et se prolongera durant plusieurs semaines. À l'occasion de sa première réunion d'Assemblée plénière suivant la fin de la consultation, le Conseil régional se prononcera sur les éventuelles suites à donner à celle-ci.

> Instaurer un budget participatif

- 106 Nous instaurerons un budget participatif correspondant chaque année à 5 % au moins du budget global d'investissement (hors transports). La moitié de l'enveloppe sera réservée à des projets d'intérêt régional, tandis que l'autre moitié sera répartie par EPCI, à proportion du poids démographique de chacun et en intégrant un indicateur de richesse permettant une forme de péréquation.

Pour une relance du processus de décentralisation

La crise sanitaire a démontré que les collectivités territoriales ont été au rendez-vous de l'urgence et de la proximité réclamée par nos concitoyens, parfois mieux que les services de l'Etat. Ces circonstances renforcent la légitimité qui est la nôtre à réclamer de nouvelles compétences au profit à la fois de la Région et des Départements.

> De nouvelles compétences pour la Région et des expérimentations nationales

- 107 Nous demanderons l'attribution à la Région d'un pouvoir réglementaire, voire d'une capacité d'adaptation des lois au regard des spécificités territoriales. Cela pourrait justifier une séparation des fonctions exécutives et délibératives au sein de l'Assemblée régionale.

- 108 Nous revendiquons que la présidence du service public de l'emploi soit partagée entre le préfet de région et le président du Conseil régional.

- 109 Nous demandons la régionalisation de la politique des aides agricoles, de la politique de l'eau, des fonds européens.

- 110 Nous souhaitons le renforcement des compétences de la Région sur l'enseignement supérieur et les grandes écoles, avec l'objectif de rendre les établissements concernés plus inclusifs et plus performants.

- 111 Nous demanderons à l'État d'expérimenter en Bretagne une coprésidence du conseil de surveillance de l'Agence Régionale de Santé (ARS) par le président du Conseil régional ainsi qu'un revenu de base, conformément à la demande des Conseils départementaux d'Ille-et-Vilaine et du Finistère.

> De nouvelles compétences pour la Région et les Départements

- 112 Nous demandons, sous réserve d'une mise à niveau des moyens, que les gestionnaires d'établissements d'enseignement (collèges et lycées) ainsi que les personnels de santé scolaire soient placés sous la responsabilité des Régions et des Départements.

- 113 Nous soutenons le renforcement des responsabilités des Départements sur les Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD).

> Garantir une part d'autonomie financière et fiscale

- 114 Nous réclamons la reconnaissance d'une part d'autonomie financière et fiscale aux Communes, Départements et Régions.

Pour une réflexion sur une nouvelle collectivité de Bretagne

Aux yeux des socialistes bretons, une telle évolution institutionnelle ne peut résulter ni de la simple absorption par l'actuel Conseil régional des Conseils départementaux existants, ni du retour au conseil territorial (élus communs au Conseil départemental et au Conseil régional, siégeant dans les deux assemblées) voté sous la présidence de Nicolas Sarkozy en décembre 2010 et supprimé sous la présidence de François Hollande en 2012.

115 Nous proposons de réfléchir, dans le cadre d'une réorganisation territoriale, à l'intérêt d'une nouvelle collectivité, dotée de compétences et de moyens accrus par des transferts de l'Etat vers la Bretagne et ses collectivités, liés à la reconnaissance d'un droit à la différenciation, capable d'innover et d'organiser une action publique plus efficace, de maintenir un lien de proximité avec les citoyens, de renforcer la démocratie locale et de faciliter la participation des habitants à la vie régionale.

Il s'agit donc d'étudier l'intérêt d'une telle évolution sans occulter les questions que celle-ci pose : le nombre d'élus à maintenir afin d'assumer pleinement les représentations auprès des collèges et lycées, des établissements sanitaires et médico-sociaux... ; le profond changement des missions, et donc de nature de cette nouvelle collectivité par rapport au Conseil régional actuel, en raison du poids - près de 40 % - en croissance régulière des politiques d'action sociale. Si son intérêt est confirmé, cette question fera l'objet d'un débat public et d'une co-construction avec les élus et les citoyens, dans le courant du prochain mandat.

Pour un référendum sur la réunification de la Bretagne

Le périmètre de la Région Bretagne fait l'objet d'un débat depuis plusieurs décennies. Au fil du temps, de nombreuses initiatives ont été impulsées par des collectivités et des associations dans le but d'affirmer l'attachement à une Bretagne à cinq départements.

Au fil des décennies, plus de 600 communes sur les 1 436 que comptent les cinq départements ont délibéré en ce sens, certaines n'hésitant pas à renouveler régulièrement leur expression. Ainsi, dans le seul Morbihan, cela concerne 63 % des collectivités locales. Les conseils départementaux ne sont pas en reste et, en 2018, 105 000 signatures, soit 10 % du corps électoral de la Loire-Atlantique,

ont été recueillies dans ce département pour réclamer l'organisation d'une consultation référendaire. Le 17 décembre 2018, c'est le Conseil départemental de Loire-Atlantique qui se prononçait dans le même sens.

Cette aspiration populaire ne peut être ignorée. Elle traduit en effet la volonté de nos concitoyennes et de nos concitoyens d'être davantage consultés, dans un contexte d'indispensable revitalisation de notre système démocratique. Elle doit donc recevoir une traduction concrète qui pourrait prendre la forme d'un référendum permettant aux citoyens de se prononcer.

116 Nous demandons au Gouvernement d'organiser un référendum sur le rattachement du département de la Loire-Atlantique à la Région Bretagne.

Cette contribution des socialistes bretons au projet régional 2021-2027 est le fruit de rencontres qui se sont tenues en visio-conférence entre le mois de mai 2020 et le mois de mars 2021, organisées par le bureau régional du Breis et les fédérations socialistes de la Bretagne administrative, avec la participation des Jeunes Socialistes.

Plus de 20 webinaires se sont tenus sur autant de thématiques, réunissant au total près de 700 citoyen-ne-s, militant-e-s...

De nombreux extraits de ces rencontres sont à retrouver sur la chaîne Youtube du Breis : <https://colibris.link/Breis>

Retrouvez-nous aussi sur Twitter : [@BREIS_PS](https://twitter.com/BREIS_PS)

Les membres du Bureau régional du BREIS :

Forough Salami-Dadkhah – Secrétaire régionale (29), **Laurence Duffaud** – Secrétaire régionale adjointe (35), **Vincent Le Meaux** – Premier secrétaire fédéral PS des Côtes d’Armor, **Yohann Nédélec** – Premier secrétaire fédéral PS du Finistère, **Christophe Fouillère** – Premier secrétaire fédéral PS d’Ille-et-Vilaine, **Simon Uzenat** – Premier secrétaire fédéral PS du Morbihan, **Élisabeth Jouneaux-Pedrono** (56, trésorière).

Les délégués des fédérations : **Pierre Huonnic** (22), **Renée Mazéo** (22), **Arnaud Platel** (29), **Gwenegan Bui** (29), **Laurence Duffaud** (35), **Béatrice Hakni-Robin** (35), **Annaïg Le Moël-Raflik** (56), **Bruno Jaouën** (56).

Les membres de droit : **Loïg Chesnais-Girard** - Président de Région, **Jean-Luc Chenut** - Président du Département d’Ille-et-Vilaine, **Nathalie Sarrabezolles** - Présidente du Département du Finistère, **Fanny Chappé** – Présidente du groupe S&D du Conseil régional (22).

Coordination : **Tugdual Gauter**





